

BIENVENUE DANS L'ACADEMIE DE LILLE

Vous allez intégrer l'Education nationale en tant que stagiaire : félicitations !

Avant de vous retrouver « sur le terrain », quelques passages obligés pour bien commencer l'année :

FORMULATION DES VÊUX : 14 vÊux établissements + 6 zones géographiques possibles et pas obligatoires (mais si aucun poste n'est possible dans vos vÊux, vous partez en extension). Vous pouvez alterner vÊux établissements et vÊux géographiques.

Deux campagnes d'affectation :

COP, CPE, EPS, Hôtellerie, STI, STMS, Technologie et PLP disciplines professionnelles

- Du 10 juillet à 12h au 16 juillet 2012 à 12h : formulation des vÊux sur <https://bv.ac-lille.fr/lilmac/Lilmac>
- Le 16 juillet 2011 : date limite pour l'envoi des pièces justificatives.
- Le 19 juillet : information des établissements et des stagiaires des résultats d'affectation.

PLP disciplines générales, économie gestion, biotechnologies

Agrégés et Certifiés économie gestion, biochimie-génie bio, STI, arts plastiques, SES, musique, anglais, espagnol, allemand, italien, langues faible diffusion, langues régionales, philosophie, documentation, histoire géographie, lettres classiques, lettres modernes, SVT, mathématiques, sciences physiques

- Du 17 juillet à 12h au 23 juillet 2012 à 12h : formulation des vÊux sur <https://bv.ac-lille.fr/lilmac/Lilmac>
- Le 23 juillet 2011 : date limite pour l'envoi des pièces justificatives.
- Le 27 juillet au plus tard : information des établissements et des stagiaires des résultats d'affectation.

Une liste de supports vacants est disponible sur le site du SNES de Lille et sur celui du rectorat.

En dernier, des supports ont été ajoutés à la dernière minute (ce qui explique les vÊux géographiques demandés). Par ailleurs, des supports inopérants sont dans la liste : ceux attribués hors barème aux doublants et pourtant toujours présents dans la liste !

ATTENTION : à Lille, il n'y a pas de commissions d'affectation des stagiaires, il est difficile de vous dire comment cela se passe. Le barème ministériel devrait être repris. N'hésitez pas à écrire au rectorat (ce.dpe@ac-lille.fr) et à joindre un courrier précisant d'éventuelles difficultés qui ne seraient pas prises en compte par le calcul du barème (situation familiale « non-officielle », absence de permis...).

Les agrégés sont prioritaires sur les postes en lycées.

**Les résultats devraient être accessibles par Internet
le 19 juillet et le 27 juillet après 18 h au plus tard selon les disciplines**

IMPORTANT : être affecté dans une académie pour effectuer son année de stage ne signifie pas y rester en tant que titulaire, même à Lille !

Beaucoup de nos stagiaires en SVT, Sc.Phys, documentation, etc.. sont partis en dernier à Amiens, Créteil ou Versailles. La Technologie est dans cette situation depuis de nombreuses années.

Cette année, il faudra attester de sa situation familiale au 1/09/2012 (PACS, mariage, concubinage avec enfant + conjoint ayant une activité ou à Pôle Emploi après en avoir exercé une) et faire une déclaration commune d'impôt pour le PACS pour bénéficier d'un rapprochement de conjoint !!!

RENTREE ET FORMATION

LA RENTREE AURA LIEU : LUNDI 3/09 dans votre établissement d'affectation

LES JOURNEES DE FORMATION

Dispositif de rentrée (vous ne serez installé officiellement que le 1er septembre, vous êtes donc « invités » à cette formation) :

Lundi 27 Août et mardi 28 Août au lycée Baggio, Bd de l'Alsace à Lille
Formation à la tenue de classe (Objectif : apprendre à construire les conditions d'une conduite sereine de la classe).

Judi 30 Août : Université Lille 2 . faculté des sciences juridiques, politiques et sociales, 1 place Déliot Lille
Matin : Accueil par la rectrice / Après-midi : Conférence « Ethique et déontologie du métier »

Vendredi 31 août au lycée Pasteur, rue des Urbanistes à Lille (à proximité du rectorat) : Accueil disciplinaire par les corps d'inspection / la première séquence de classe

Au cours de l'année : le mercredi = formation filée (sauf en EPS et Philo, le mardi)

Mercredi 5 septembre : Connaître l'établissement : organisation . projet . membre de la communauté éducative - personnel (COP-CPE-documentaliste); Organisation interne de l'accompagnement « renforcé »

Mercredi 26 septembre et mercredi 3 octobre : Tenue de classe / Travail en groupe d'analyse de pratiques : Apprendre à prévenir, gérer les situations de crise

Journées filées disciplinaires :

- Mercredi 12 septembre
- Mercredi 10 octobre
- Mercredi 17 octobre
- Mardi 23 et Mercredi 24 octobre

De novembre aux vacances de printemps : Approfondissement de la formation disciplinaire

- Mercredi 14 novembre
- Mercredi 21 novembre
- Mercredi 28 novembre
- Mercredi 5 décembre
- Mercredi 12 décembre
- Mercredi 16 janvier
- Mercredi 23 janvier
- Mercredi 30 janvier
- Mercredi 6 février
- Mercredi 13 février
- Mercredi 6 mars
- Mercredi 20 mars
- Mercredi 27 mars
- Mercredi 3 avril
- Mercredi 15 mai

Mai Juin : Bilan des compétences avec le tuteur et le chef d'établissement

Mercredi 29 mai : journée filée consacrée au bilan et à l'analyse des besoins de formation pour l'année suivante

CONTACTER LE SNES DE LILLE (2012-2013)

En période scolaire, tous les jours au 209, rue Nationale à Lille (03 20 06 77 41) de 14 h 30 à 18 h (sauf le jeudi) et le jeudi matin pour les CPE (10 h à 12 h).

Par Internet s3lil@snes.edu (en cas d'urgence karine.boulonne@snes.edu), vous pouvez aussi consulter www.lille.snes.edu , rubrique « Les personnels», puis « Informations relatives à certaines catégories ... »